

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 479 / 24

Chlef, le 14/04/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

HELTALI RAZKI
HAY 17 OCTOBRE LOTISSEMENT 264 RUE AF N° 03
WILAYA - BORDJ BOUARIRIDJ

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux du réseau de canalisation urbaine au niveau de la nouvelle ville chettia, abandonné depuis l'ouverture de chantier en date du 31 /3/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur



Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETOUIL Nabil